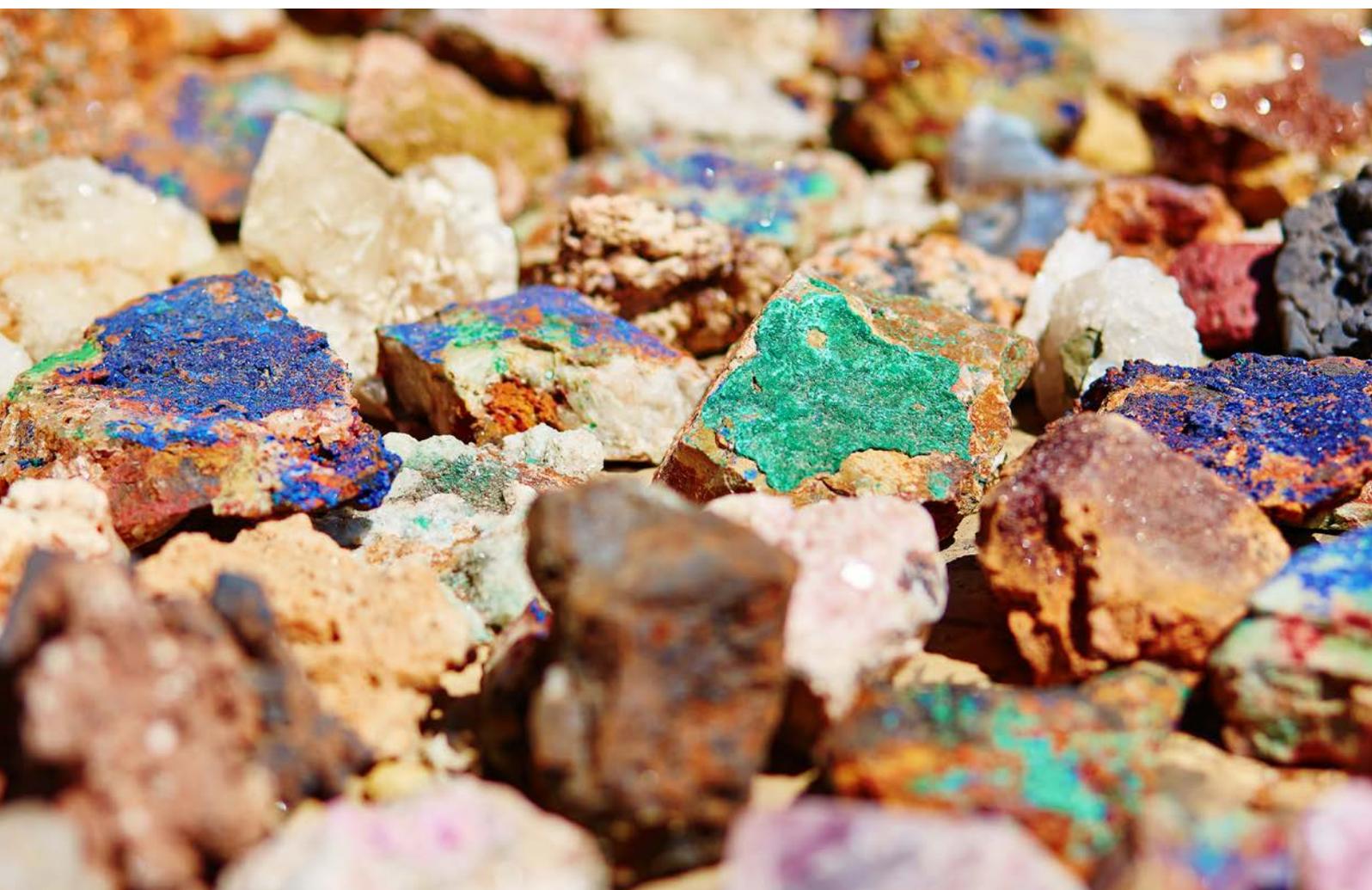


ORDRE DU JOUR

10^{ème} Forum CIRGL-OCDE-Groupe d'experts de l'ONU sur les
**CHAINES D'APPROVISIONNEMENT
EN MINERAIS RESPONSABLES**

10-12 mai 2016, OCDE, Paris



■ À propos de l'OCDE

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) offre aux gouvernements un forum où ils peuvent comparer et partager leurs expériences, définir des bonnes pratiques face aux difficultés actuelles ainsi que prendre des mesures et émettre des recommandations pour une vie meilleure. L'OCDE se donne comme mission de promouvoir des politiques améliorant le bien-être économique et social des populations dans le monde.

■ À propos de la CIRGL

La Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) est une organisation inter-gouvernementale rassemblant les pays de la Région des Grands Lacs en Afrique. Elle a été établie suite au constat que l'instabilité politique et les conflits sévissant dans ces pays revêtent une dimension régionale et que leur résolution requiert de ce fait des efforts concertés, condition nécessaire au rétablissement de la paix et à un développement durable.

■ À propos du Groupe d'experts des Nations Unies (GE ONU)

Selon la Résolution 1533 (2004), le Groupe d'experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo (RDC) a pour mission de veiller à l'application des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU en RDC. Ses 6 experts sont chargés d'enquêter sur les régions où sévissent des groupes armés, sur les dirigeants politiques et militaires de ces derniers, sur les individus et entités qui les financent en exploitant illégalement des ressources naturelles, sur les membres des forces de sécurité publiques impliquées dans ces trafics, et plus largement sur le respect du devoir de diligence dans le cadre des activités minières.

Les rapports du Groupe sont consultables en ligne : www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/1533/work-and-mandate/expert-reports

■ À propos du Guide OCDE sur le devoir de diligence

Le [Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais issus de zones de conflit ou à haut risque](#) (Guide OCDE sur le devoir de diligence) fournit des recommandations détaillées pour aider les entreprises à s'approvisionner en minerais sans violer de droits humains ni contribuer à un conflit. Le Guide OCDE sur le devoir de diligence s'adresse à toute entreprise susceptible de s'approvisionner en minerais ou en métaux issus de zones de conflit ou à haut risque. Il constitue l'un des principaux cadres d'action internationaux aidant les entreprises à respecter leur devoir de diligence.

Pour plus d'informations : mneguidelines.oecd.org/mining.htm

■ Contexte

Le **Forum CIRGL-OCDE-Groupe d'experts des Nations Unies sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables** a été créé en 2011. Le Forum est organisé conjointement par l'OCDE, la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs et le Groupe d'experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo.

■ Format

Le 10^{ème} Forum CIRGL-OCDE-Groupe d'experts des Nations Unies sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables sera l'occasion de faire le point sur l'application et la mise en œuvre du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais issus de zones de conflit ou à haut risque (Guide OCDE sur le devoir de diligence), du Mécanisme régional de certification de la CIRGL ainsi que d'autres initiatives en faveur de chaînes d'approvisionnement en minerais responsables.

Seront notamment abordés les thèmes suivants :

- Impacts positifs de la mise en œuvre du devoir de diligence sur les conditions de vie et la sécurité des mineurs
- Modèles innovants d'optimisation des coûts liés à la mise en œuvre du devoir de diligence
- Options viables pour la production et l'accès au marché de l'or issu de l'artisanat minier
- Rôle des douanes et des forces de police dans l'application du devoir de diligence par les acteurs du secteur privé
- Identification et prévention des pires formes du travail des enfants

■ Chatham House Rule

La réunion se déroulera sous la règle de Chatham House Rule du mardi 10 mai à partir de 13h30 jusqu'à la fin de la conférence. **Exceptionnellement, les sessions d'ouverture de la matinée du 10 mai seront ouvertes à la presse.** «*Quand une réunion, ou l'une de ses parties, se déroule sous la règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser les informations collectées à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l'identité, ni l'affiliation des personnes à l'origine de ces informations, de même qu'ils ne doivent pas révéler l'identité des autres participants.* »

La règle s'applique également aux réseaux sociaux –  Suivez-nous sur Twitter [@OECD_BizFin](https://twitter.com/OECD_BizFin) et prenez part au débat [#OECDminerals](https://twitter.com/OECDminerals)

■ Informations pratiques

En raison d'un renforcement des mesures de sécurité, il est impératif de vous préinscrire en ligne et d'imprimer votre confirmation d'inscription pour accéder à l'accueil de l'OCDE. Lors de votre arrivée le jour de l'événement, vous devrez vous enregistrer à l'accueil pour obtenir un badge visiteur. Merci d'apporter une photo d'identité et de vous présenter bien en avance pour assurer le bon déroulement de ces formalités.

■ Date, horaires et lieu

10-12 mai 2016, 9h-18h, Centre de conférences de l'OCDE, Paris

■ Contact

Amy Boyle

Assistante

Tel: +(33-1)45 24 86 15

Amy.Boyle@oecd.org

Programme provisoire

JOUR 1 : MARDI 10 MAI 2015

11:00 – 11:30 Ouverture du Forum

*** SESSION OUVERTE À LA PRESSE ***

- **Mme Gabriela Ramos**, Directrice du Cabinet de l'OCDE, Sherpa G20 et Conseillère spéciale du Secrétaire général
- **M. Guus Houttuin**, Coordinateur des affaires et questions commerciales, Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et Président du Comité de direction multipartite (MSG) du programme de mise en œuvre du Guide OCDE
- **Ambassadeur Vicente Muanda**, Secrétaire exécutif adjoint de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL)
- **M. Rupert Cook**, Expert en ressources naturelles et finance, Groupe d'experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo (RDC)

11:30 – 12:30 Présentation du Rapport au Conseil de l'OCDE et débat : « Devoir de diligence et chaînes d'approvisionnement en minerais responsables : bilan de cinq années de mise en œuvre du Guide OCDE »

*** SESSION OUVERTE À LA PRESSE ***

Cette session permettra au Secrétariat de l'OCDE de présenter les principales conclusions du rapport qu'il a préparé à l'intention du Conseil de l'OCDE sur le suivi de la mise en œuvre du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement en minerais responsables issus de zones de conflit ou à haut risque.

Présentation du rapport au Conseil de l'OCDE: **Mme Hannah Koep-Andrieu** et **M. Louis Maréchal**, conseillers politiques, unité sur la conduite responsable des entreprises, OCDE

Modérateur: **M. Guus Houttuin**, Coordinateur des affaires et questions commerciales, SEAE et Président du MSG du programme de mise en œuvre du Guide OCDE

- **Mme Seema Joshi**, Responsable du programme Affaires et droits humains, Amnesty International, et Vice-présidente du MSG
- **Mme Ruth Crowell**, Directrice générale adjointe de LBMA et Vice-présidente du MSG
- **Ambassadeur Ambeyi Ligabo**, Directeur du Programme Démocratie et bonne gouvernance, Secrétaire exécutif de la CIRGL
- **M. Rupert Cook**, Expert en ressources naturelles et finance, Groupe d'experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo (RDC)

12:30 – 13:30 Pause déjeuner

13:30 – 15:30 Réglementations encadrant les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables et promotion du devoir de diligence par les États et marchés clés

Cette session permettra de présenter les dernières avancées légales dans le domaine du devoir de diligence – rédaction et application de réglementations dans divers pays, promulgation de mesures politiques ayant un impact sur le secteur des minerais...

Modérateur : **M. Pierre Poret**, Directeur adjoint des affaires financières et des entreprises, OCDE

- **Mme Ashley Orbach**, Conseillère senior en affaires économiques et représentante du Département d'État des États-Unis sur le Processus de Kimberley
- **M. Frédéric Chenais**, Direction politique, Division Sécurité humaine, Département fédéral des affaires étrangères, Suisse
- **M. Sun Li Hui**, Directeur, Bureau de liaison, Chambre de commerce chinoise des

métaux, des minerais et des produits chimiques (CCCMC)

- **M. Gokhan Yolcu**, Spécialiste en développement de produit, Direction du marché des métaux et des pierres précieuses, Borsa Istanbul
- **M. Pankaj Parekh**, ancien vice-Président, Gem Jewellery Export Promotion Council (GJEPC), Inde

15:30 – 16:00 Pause-café

16:00 – 17:30 Retours d'expérience terrain

Impacts positifs de la mise en œuvre du devoir de diligence et de l'atténuation des risques sur les conditions de vie des mineurs

Des acteurs locaux – communautés minières, société civile, artisans miniers, entreprises – partageront leurs expériences et d'évoquer les facteurs susceptibles d'empêcher ou de faciliter le développement d'une production minière et d'un commerce de minerais responsables dans les régions concernées. La session permettra aussi de réfléchir à l'efficacité des politiques de diligence adoptées par les entreprises : suffisent-elles à prévenir ou atténuer les risques de violation de droits humains ? À long terme, ont-elles un impact positif et significatif sur le terrain ? Cette session permettra enfin d'expliquer les mesures engagées par l'OCDE pour mesurer l'impact des politiques de diligence sur le terrain.

Modératrice : **Mme Ruth Crowell**, Directrice générale adjointe de LBMA et Vice-présidente du MSG

- **M. Emmanuel Umpula Nkumba**, Directeur Exécutif, Afrewatch
- **M. Eric Kajemba**, Directeur, OGP
- **Mme Viviane Sebahire Maramuke**, Coordinatrice de l'Organisation congolaise Solidarité des Femmes pour le Développement Intégral "SOFEDI"
- **M. Hugo Valle Usuga**, Représentant de Minera San Roman, Buritica, Colombie
- **M. John Kanyoni**, Vice-président, Chambre des Mines, Fédération des Entreprises du Congo (FEC)

17:30 – 18:00 Présentation et lancement du Guide sur le devoir de diligence raisonnable dans les industries extractives

Cette session permettra de présenter le nouveau *Guide sur le devoir de diligence raisonnable dans les industries extractives*, qui fournit aux entreprises des conseils pratiques pour identifier et gérer les risques liés à leurs activités extractives et pour faire valoir leur point de vue lors de la planification et mise en œuvre des projets.

Modératrice : **Mme Barbara Bijelic**, Experte juridique, Unité sur la conduite responsable des entreprises, OCDE

Introduction :

- **Mme Helle Klem**, Conseillère senior, Direction du développement et de la promotion des entreprises, Ministère des Affaires étrangères, Norvège
- **Mme Tracy Diehl**, Conseillère senior, Direction du commerce international et de la conduite responsable des entreprises, Ministère des Affaires étrangères, Canada

Intervenants :

- **Mme Julie Vallat**, Conseillère juridique, Conformité et responsabilité sociale, Total
- **Mme Patricia Feeney**, Directrice exécutive Rights and Accountability in Development (RAID)
- **Mme Hannah Clayton**, Experte en droits humains, Conseil International des Mines et Métaux
- **M. Richard Morgan**, Directeur des relations gouvernementales, Anglo American
- **Mme Kirsty Drew**, Conseillère senior, Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE

18:30 – 20:30 Cocktail

JOUR 2 : MERCREDI 11 MAI 2016

8:30 – 9:00 Informations et annonces

Informations et annonces des participants au Forum (interventions du public)

9:00 – 10:45 **Réflexion sur le coût du devoir de diligence et sur son optimisation dans le cadre d'initiatives collaboratives**

Cette session permettra d'étudier les activités de mise en œuvre du devoir de diligence, et la manière dont leur coût est géré par les compagnies, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les incitations existant au sein de cette chaîne pour assurer un approvisionnement responsable et durable. À cet égard, les participants pourront discuter des difficultés rencontrées par les programmes collaboratifs, leurs structures de partage des coûts, comment est-ce qu'ils sont impactés par les conditions de marchés, et s'ils sont bien adaptés aux différents environnements de risques, comme recommandé dans le Guide de l'OCDE.

Modérateur : **M. Tyler Gillard**, Chef de projets sectoriels et conseiller juridique, Unité sur la conduite responsable des entreprises, OCDE

- **Mme Kay Nimmo**, Directrice du développement durable et des questions réglementaires, ITRI
- **S.E. Evode Imena**, Ministre en charge des Mines, Ministère des Ressources naturelles, Gouvernement du Rwanda
- **M. William Millman**, Directeur qualité d'entreprise, AVX Ltd
- **M. Olivier Demierre**, Vice-président Responsabilité Sociétale des Entreprises, MKS PAMP Group
- **Mme Fern Abrams**, Directrice des Affaires juridiques, IPC
- **Mme Sophia Pickles**, Senior campaigner Global Witness

10:45 – 11:15 Pause-café

11:15 – 13:00 **Promouvoir des modèles innovants d'optimisation des coûts liés à la mise en œuvre du devoir de diligence**

En s'appuyant sur les conclusions des précédents échanges, cette session permettra de se focaliser sur les solutions qui pourraient permettre de traiter les questions liées aux coûts de mise en œuvre du devoir de diligence. Ceci inclut l'évaluation du rôle des différentes parties prenantes (au sein de et entre les différentes chaînes d'approvisionnement) pour partager la valeur de la production responsable de minerais, et la prise en compte des coûts de mise en œuvre dans les stratégies d'achat, ainsi que le rôle des donateurs et des institutions financières.

Modérateur : **M. Tyler Gillard**, Chef de projets sectoriels et conseiller juridique, Unité sur la conduite responsable des entreprises, OCDE

- **M. Jan-Pieter Barendse**, Point Focal matières premières, Unité sur les industries extractives, Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas
- **Mme Joanne Lebert**, Directeur exécutif, Partenariat Afrique Canada
- **M. Harrison Mitchell**, Responsable des programmes de devoir de diligence et chaînes d'approvisionnements en minerais, Better Sourcing Program
- **Mme Leah Butler**, Directrice du programme Conflict Free Sourcing Initiative

13:00 – 14:00 Déjeuner

14:00 – 15:45 Développer le Mécanisme régional de certification de la CIRGL

Cette session permettra d'évoquer les avancées les plus récentes dans la mise en œuvre des six outils de l'Initiative régionale de la CIRGL en vue de lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles ainsi que celles du Mécanisme régional de certification – tout en soulignant certaines difficultés persistantes.

Modérateur : **M. Rupert Cook**, Expert en ressources naturelles et finance, Groupe d'experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo

- **M. Gerard Nayuburundi**, Coordinateur de l'unité technique de la CIRGL sur les ressources naturelles
- **M. Joseph Ikoli Yombo**, Directeur de cabinet adjoint du Ministre des Mines de la RDC
- Représentant du gouvernement de l'Ouganda
- **Dr. Michael Biryabarema**, Directeur général, Autorité des Ressources naturelles du Rwanda
- **Mme Catherine Picard**, Associée et Chef de projet CBRMT, TetraTech

15:45 – 16:15 Pause-café

16:15 – 18:00 Session A (CC1)

Mettre en œuvre le devoir de diligence dans le secteur privé : le rôle des douanes et des forces de police

Cette session permettra d'évoquer le rôle que les agences de sécurité peuvent jouer dans l'application du devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement en minerais internationales, et les outils dont elles disposent pour intercepter les flux financiers et commerciaux illicites.

Modératrice : **Mme Francesca Bosco**, Chef de projet, Unité sur les formes nouvelles et émergentes de criminalité, Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)

- **M. S. Thompson Essel**, Directeur général, Ghana Financial Intelligence Centre
- **Mme Adelaide Sebona**, Chef de projet pour le groupe de travail sur les activités illicites et criminelles, Coordinatrice de la mission nationale de coordination et de gestion stratégique des activités minières illégales, Afrique du Sud
- **M. Pascal Nyembo**, Directeur Général Adjoint, Centre d'expertise, d'évaluation et de certification, RDC
- **Mme Myriam Ferrante**, chef de

Session B (CC4)

Identifier et éliminer les pires formes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en minerais

Cette session permettra de dresser l'état des lieux des initiatives multipartites collaboratives existant sur le terrain pour lutter contre les pires formes du travail des enfants et de soumettre à la consultation des participants le projet de directives d'actions pratiques développées par le groupe de travail informel sur les pires formes du travail des enfants pour aider les entreprises à traiter et atténuer les risques et impacts liés à ce problème.

Modérateur : **M. Patience Singo**, directeur de projet pour un artisanat minier durable, SDC Mongolie

- **Mme Shivani Kannabhiran**, Conseiller politique, Unité sur la conduite responsable des entreprises, OCDE
- **Mr. Banny Banza**, Chef d'Antenne Saesscam/ Katanga Lubumbashi, RDC
- **Mme Stacey Stachera**, Foreign Affairs Officer, US Department of State
- **Mme Christine Musaidizi**, Directrice exécutive, Children's Voice
- **Mme Sonia Kalauzova**, Supplier Sustainability Program Manager, Philips
- **M. Benedict Cohen**, Chief Counsel Government Affairs, The Boeing Co.
- **Mme Juliane Kippenberg**, Directeur

la division fraudes financières,
Direction nationale du
renseignement et des enquêtes
douanières, France

associe, Division Droites des Enfants,
Human Rights Watch

JOUR 3 : JEUDI 12 MAI 2016

9:00 – 10:30

Session C (CC1)

Or issu de l'artisanat minier : options viables pour l'accès au marché

Cette session permettra de dresser l'état des lieux de divers projets en cours et de réfléchir aux principaux obstacles entravant les échanges commerciaux d'or issu de l'artisanat minier légal.

Modératrice : **Mme Jane Korinek**, Économiste, Analyste en politique commerciale, Direction des échanges et de l'agriculture, OCDE

- Représentant de Partnership Africa Canada
- **Mme Catherine Picard**, Associée et chef de projet CBRMT, TetraTech
- **M. Patrick Schein**, membre du conseil d'administration de l'Alliance pour une Mine Responsable
- **M. Phaedon Stamatopoulos**, Directeur raffinage et produits bancaires, Argor-Heraeus
- **M. Anil Sookdeo**, Coordinateur, Spécialiste Produits chimiques et déchets, Fonds Mondial pour l'Environnement

Session D (CC4)

Mise en œuvre du devoir de diligence par les entreprises en aval

Cette session permettra d'expliquer comment les entreprises en aval intègrent l'approche basée sur le risque dans leurs relations avec leurs fournisseurs et leurs stratégies d'achats de ressources minérales de manière générale, comme recommandé dans le Guide. Cette session permettra d'envisager les approches du devoir de diligence permettant de dépasser la simple conformité avec la section 1502 de la loi Dodd-Frank.

Modérateur : **Dr. Michael Gibb**, Campaign Leader, Conflict Resources Global Witness

- **M. Michael Loch**, Responsable Trade LLC
- **Mme Paula Pyers**, Senior Director, Supplier Responsibility, Apple Inc.
- **Mme Seema Joshi**, Responsable du programme Affaires et droits humains, Amnesty International, et Vice-présidente du MSG
- **Mme Anne-Marie Fleury**, Directrice des Standards et pour l'Impact, Responsable Jewellery Council
- **M. Lawrence Heim**, Directeur général, Elm Sustainability Partners LLC

10:30 – 11:00

Pause-café

11:00 – 13:00

Promouvoir l'exercice du devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement en or en Amérique latine

Cette session permettra de présenter le rapport sur le secteur minier de l'or en Colombie et de débattre de ses principales conclusions, ainsi que de discuter des mesures prises dans la région pour formaliser l'artisanat minier dans le secteur de l'or, et de discuter du rôle que peuvent jouer les acheteurs internationaux dans la diffusion progressive du Guide OCDE en Amérique latine.

Modérateur : **M. Luis F de Angulo**, Directeur exécutif, Centre régional sur l'Amérique latine, Institute for Business and Human Rights

- **S.E. Maria Isabel Ulloa Cruz**, Vice-ministre des Mines et de l'Énergie, République de Colombie
- **M. Frédéric Massé**, Consultant

- **Mme Livia Wagner**, Global Initiative Against Transnational Organized Crime
- **M. José Avila**, Directeur du Haut-Commissariat au dialogue et à la durabilité, Présidence du Conseil des Ministres, Pérou
- **M. Rich Lani**, Directeur de la Conformité, Republic Metals Corporation

13:00 – 14:00 Déjeuner

14:00 – 15:30 Appliquer le Guide OCDE aux secteurs du charbon, du cobalt et des pierres précieuses

Cette session permettra de présenter diverses initiatives s'inspirant de normes internationales telles que le Guide OCDE et ciblant les secteurs du charbon, du cobalt et des pierres précieuses. L'OCDE évoquera également le « guide pratique des risques liés à l'exploitation des minerais et des matières premières » qu'elle prépare à l'intention des acteurs du secteur, afin de les aider à identifier leurs risques et leur faciliter l'accès à la documentation, aux ressources et aux rapports faisant référence en matière de diligence.

Modérateur : **M. Dirk-Jan Koch**, Pays-Bas, Envoyé spécial pour les matières premières

- **M. Martin Christie**, Directeur exécutif, Better Coal Initiative
- **Dr. Daniel Franks**, Conseiller technique en chef, Programme de développement des institutions minières ACP-UE, UNDP
- **M. Li Xiaodong**, Vice President, Zheijiang Huayou Cobalt
- **M. Neil Harby**, Responsable de la Good Delivery List, LBMA
- **M. David Bouffard**, Vice-président Signet, Signet Corporate Affairs, Signet Jewelers Ltd.

15:30– 16:00 Pause-café

16:00 – 17:30 Promouvoir l'exercice du devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement en minerais de l'Afrique de l'Ouest

Cette session permettra de présenter les travaux les plus récents du Groupe d'experts des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire, et d'évoquer les principaux facteurs nationaux et régionaux susceptible d'entraver ou au contraire de faciliter la coopération transfrontalière pour une meilleure organisation du secteur de l'or et de l'artisanat minier dans la région.

Modérateur : **M. Mamadou Barry**, Conseiller Politique, Unité sur l'énergie et les industries extractives, Groupe Banque Mondiale

- **M. Roberto Sollazzo**, Expert en ressources naturelles, Groupe d'experts des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire
- **Dr. Jean-Claude Brou**, Ministre de l'Industrie et des Mines, Côte d'Ivoire
- **Mme Alessandra Fontana**, Responsable politique, Direction de la coopération pour le développement, OCDE
- **M. Charles Afeku**, Adjoint au Responsable des Affaires Juridiques, Commission Minière du Ghana

17:30 – 18:00 Session de clôture

Bilan et remarques de conclusion

Le Forum CIRGL-OCDE-Groupe d'experts de l'ONU sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables a été créé en 2011. Le Forum est organisé conjointement par l'OCDE, la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs et le Groupe d'experts de l'ONU sur la République démocratique du Congo.



#OECDminerals

mneguidelines.oecd.org/mining.htm